

Madame RENAUD Christelle  
562, route de Chantoiseau  
16560 COULGENS

Aussac-Vadalle, le 23 septembre 2021

PJ :  
Rapport d'évènement du 09 septembre 2021

Madame,

Le jeudi 09 septembre 2021, j'ai du intervenir au restaurant scolaire, alerté par mes deux adjointes sur votre comportement.

Un rapport d'événement m'a été communiqué par la suite pour me confirmer les faits du jeudi 09 septembre 2021.

En effet vous avez entrepris de servir aux élèves (CP, CE1, CE2) les tranches de jambons blancs et de pays à la volée, à partir des bacs de livraison du fournisseur, en les déchirant ou les coupant d'une main faisant ainsi des parts selon les élèves.  
Les tranches de jambons n'avaient fait l'objet d'aucune préparation de votre part.

Ce comportement est irrespectueux, non professionnel et va à l'encontre des principes de base, enseignés aux élèves et de l'organisation de la restauration scolaire selon ma note NSP15-21 du 18 juin 2021.

De plus vous ne pouviez pas ainsi respecter les grammages prévus pour les enfants, en application des directives européenne et nationale sur la restauration scolaire.

Ces circonstances traduisent une méconnaissance des obligations générales découlant de votre statut de fonctionnaire et des obligations spécifiques découlant de votre fiche de poste.  
Lorsque je vous ai interrogé sur votre comportement, vous m'avez répondu, que nous n'étions pas au restaurant, ce quoi je vous ai dit que nous étions dans un restaurant scolaire et que les enfants devaient être respectés.

Comme je vous l'ai indiqué lors de l'entretien professionnel le 15 décembre 2020, nous sommes dans une démarche d'évolution de l'organisation de la restauration scolaire et il incombe à chacun de prendre ses dispositions pour assurer la bonne marche de l'administration communale.

C'est en ce sens que nous sommes conduits par un souci d'amélioration de vos conditions de travail, de respect de la loi EGALIM et des dispositions relatives à la restauration scolaire.

**Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle**  
**Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94**  
**Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)**  
**Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)**

C'est d'ailleurs motivé par cet objectif, que j'ai répondu positivement à votre demande de ne plus assurer le ménage du soir.

C'est également dans cet objectif qu'il me semble utile que vous poursuiviez les formations correspondantes à votre fiche de poste, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de votre compte de formation professionnelle.

Comme rappelé dans la note sur l'organisation de la restauration scolaire notre volonté est de préserver la confection de repas sur place, de grande qualité, constitués de produits frais, locaux, s'inscrivant dans une action d'éveil au goût et au terroir.

Vous avez été et vous êtes largement associée dans cette démarche et en particulier vous avez participé à la décision d'acquisition des nouveaux matériels (Four mixte, armoire froid positif, gastronomes, etc.), lors de la venue du fournisseur. Vous avez pu à cette occasion lui poser vos questions directement.

La restauration scolaire dans une école rurale est un élément essentiel de la qualité de l'accueil des enfants. Notre RPI fonctionne avec les écoles d'Anais et de Tourriers et nous devons être à la hauteur de la confiance témoignée par les parents qui nous confient leurs enfants, dans le cadre de ce service public.

Madame Renaud, je vous demande d'avoir à l'avenir une attitude professionnelle, de respecter les règles de l'art culinaire et dispositions réglementaires, de participer à l'élaboration de la nouvelle organisation et de vous conformez strictement aux instructions orales ou écrites données par les élus.

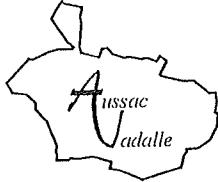
Je tiens à vous informer que le rapport que vous trouverez en pièce jointe qui détaille les manquements qui vous sont reprochés, constitue une liste de griefs pouvant faire le cas échéant, l'objet d'une procédure disciplinaire.

Je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Gérard LIOT



**Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle**  
**Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94**  
**Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr)**  
**Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)**



# RAPPORT D'EVENEMENT

**DATE : Jeudi 9 septembre 2021**

## **CONTEXTE GENERAL**

Dans le cadre de la nouvelle année scolaire et de l'accueil de 6 élèves de C.P. et de 20 élèves de CE1, les 2 adjointes au maire, mesdames Kerjean Madeleine et Liot Régine accompagnent les agents à la restauration scolaire.

## **EXPOSE DES FAITS**

Nous avons constaté vers 12h00 que les frites ne pourraient pas être correctement cuites pour le déjeuner.

Madame Renaud nous dit que ce n'était pas des frites pour le four.

Nous avons été très étonnées car dans les fiches techniques des produits achetés par les élues et remises à madame Renaud, ce type de cuisson est bien spécifié.

Madame Renaud mécontente d'être contredite, s'est mise à servir le jambon blanc et le jambon de pays sans les avoir préparés (couper les tranches par moitié et dégraissier le jambon de pays) et sans utiliser de plats de service mais directement dans les emballages de livraison.

Elle demandait aux enfants ce qu'ils voulaient et déchirait les tranches de jambon avec les mains (elle avait des gants), en les servant directement dans leur assiette.

Devant cette attitude non professionnelle et irrespectueuse, nous lui avons demandé de cesser aussitôt et une fois dans la cuisine d'utiliser la planche à découper et de prendre des plats de service que nous avons été cherchés pour elle.

Elle a refusé et a demandé à l'adjointe madame Liot Régine de le faire.

Compte tenu de la situation et de l'heure, nous avons demandé à monsieur le maire d'intervenir.

Suite à l'intervention de monsieur le maire, madame Renaud a découpé le jambon et sa collègue a assuré le service.

Nous avons ensuite, avec monsieur le maire, aidé à couper le jambon aux plus jeunes enfants pendant que madame Renaud nous regardait sans participer.

Il était 13h10.

Nous avons ensuite avec l'agent, madame Bénédicte Péqueur, servi le fromage sans madame Renaud.

Aussac-Vadalle, le 09 Septembre 2021

Madame Madeleine KERJEAN

Madame Régine LIOT

Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr) Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)

